

CCAS DE COUZON AU MONT D'OR

2 rue Reverchon

69270 – Couzon au Mont d'Or

Tél : 04.72.42.96.98

www.couzonaumontdor.fr



**POUR LES FAMILLES VOULANT BENEFCIER
D'UNE AIDE CANTINE**

Les permanences CCAS sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h en Mairie.

Les pièces suivantes sont à fournir :

- 3 dernières fiches de paie (juin, juillet et août)
- 3 derniers justificatifs de ressources (pôle emploi, CPAM en cas de maladie, allocation adulte handicapé... (juin, juillet, août))
- attestation de paiement CAF datée de septembre
- avis d'imposition de l'année en cours sur les revenus de l'année précédente (ex: avis d'imposition 2016 pour les revenus de 2015)

Pour tout changement de situation, il est important d'en faire part au Pôle Enfance et au C.C.AS.